

Le gaz renouvelable progresse en France malgré un ralentissement des nouvelles installations

Paris, 3 avr 2025 (AFP) - La production de gaz renouvelable en France, principalement par méthanisation, a augmenté de près de 30% en 2024 en dépit d'un net ralentissement des nouvelles installations, selon le 10e panorama des gaz renouvelables publié jeudi.

La France a produit 11,6 térawattheures (TWh) de biométhane l'an dernier, pour 9,1 TWh en 2023 (+27%). C'est l'équivalent de la consommation d'énergie de 756.000 foyers ou 40.000 camions et bus, précise le rapport annuel de la filière (Syndicat des énergies renouvelables - SER -, Gaz et Territoires, GRDF, Natran et Teréga).

La production de gaz issu de la méthanisation de biodéchets (agricoles, ménagers, boues de stations d'épuration, stockage de déchets non dangereux) et injecté dans le réseau en 2024 représente 3,2% de la consommation française de gaz naturel.

Les acteurs notent toutefois "un net ralentissement des mises en service": 79 nouvelles installations en 2024 (sur un total de 731), "un niveau équivalent à 2019" après 139 mises en service en 2023, 149 en 2022 et 151 en 2021.

Cela "résulte de la révision des tarifs d'achat en 2020, aggravée par les crises sanitaires et énergétiques successives", explique le document, qui prédit que "la tendance se prolongera en 2025".

Pour poursuivre son développement et contribuer à l'objectif de neutralité carbone en 2050, la filière souhaite continuer à bénéficier de soutiens publics, "en particulier pour les petits projets (inférieurs à 25 GWh par an)".

Elle propose "que soient mis en place des dispositifs d'aides aux consommateurs de gaz renouvelables".

Les professionnels réclament aussi "un cadre dérogatoire" à la loi Zéro artificialisation nette (ZAN) "pour permettre l'implantation de nouveaux projets", alors que ce texte vise à freiner l'étalement urbain.

À plus long terme, "la filière salue l'objectif de 44 TWh de biométhane pour 2030" dans la feuille de route énergétique de la France, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2025-2035, étudiée au Parlement "dans les prochaines" semaines", selon François Bayrou.

Elle juge en revanche que l'objectif de 79 TWh pour 2035 "manque clairement d'ambition".

Le secteur regrette enfin que "le PPE n'intègre pas d'objectifs pour les technologies complémentaires de production de gaz renouvelable et bas-carbone" autres que la méthanisation.

